

# École, salle des fêtes : les projets en cours

**L**undi, le conseil municipal s'est réuni pour une séance de travail autour de l'avant-projet d'agrandissement de l'école. Le regroupement des classes maternelles et élémentaires, c'est le grand projet de ce mandat. Il engendrera une modification complète du secteur actuel de l'école élémentaire, avec la construction d'un nouveau bâtiment et la suppression de la route à cet endroit.

Le maire prévoit de faire voter la délibération au conseil municipal début décembre, et de présenter le projet aux habitants lors d'une réunion publique en début d'année 2016. « L'objectif est de lancer les travaux en juillet 2016, souligne Daniel Tavel, le maire, et d'ouvrir l'école aux élèves à la rentrée de septembre 2017. Il parle d'une « école pour les cinquante prochaines années ». Avec un nombre de classes modulable, elle accueillera aussi une bibliothèque, une salle de motricité et une cantine qui n'existe pas actuellement dans la commune.

## Économie d'énergie : la commune s'engage

La commune travaille par ailleurs sur des dossiers ayant trait aux économies d'énergie. Après l'achat d'un véhicule électrique, la municipalité envisage la création d'une chaufferie bois. À ce titre, elle a posé sa candidature, au côté d'Albertville et Ugine qui présentent des projets "similaires", dans le cadre du Tepos (territoire à énergie positive) pour obtenir des subventions (60 %).

Daniel Tavel imagine que cette chaufferie permettrait de résoudre les problèmes de chauffage des 84 logements Opac (actuellement chauffage électrique) de la commune, mais aussi de chauffer les bâtiments communaux (gaz).

Daniel Tavel envisage aussi d'améliorer les performances énergétiques de la salle des fêtes. Une étude, confiée à l'Asder (Association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables), révèle qu'en changeant les fenêtres, en isolant et en abaissant le plafond, et en modifiant le système de



En s'appuyant sur une étude de l'Asder (Association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables), la commune voudrait engager des travaux pour améliorer les performances énergétiques de la salle polyvalente.

chauffage, la commune pourrait faire une économie de 4 000 € par an. Un chan-

tier qui pourrait, dans le cadre du Tepos, bénéficier d'aides.

Fin novembre, des travaux de réseaux vont débuter en direction du Villard. « Nous avons réussi à nous mettre d'accord avec ERDF pour faire une tranchée commune, précise le maire. ERDF va enfouir le réseau électrique, ce qui devrait résoudre les problèmes de coupure de courant l'hiver. Et nous, nous allons raccorder ce hameau à la station d'épuration située au nord du chef-lieu. » Ce chantier se déroulera en plusieurs phases.

## Toujours dans l'attente du fonds calamités

Côté routes, la commune a réalisé pour 350 000 € d'enrobés en 2015. Plus 100 000 € pour des réparations après les crues du 1<sup>er</sup> mai. « Nous attendons toujours de savoir combien nous allons toucher du fonds calamités et quand », s'inquiète le maire, satisfait toutefois d'avoir pu constater l'efficacité de la place de dépôt située sur le Nant Bruyant. 7 000 m<sup>3</sup> s'y sont déposés pendant les crues.

Laurence VEUILLÉN

## Collecte des déchets : « À quelques exceptions près, elle fonctionne bien »



Pas question pour le maire d'abandonner le système de collecte avec les conteneurs collectifs.

**A**u sein de la communauté de communes de Haute-Combe-de-Savoie (CCHCS), Sainte-Hélène tient une place un peu particulière. Elle n'a intégré l'intercommunalité qu'en 2013 et à cette époque était déjà équipée d'un système de collecte des déchets dans des conteneurs collectifs équipés de cartes. Un système différent de celui utilisé sur le reste du territoire de la CCHCS où la collecte se fait, au porte à porte, avec des

bacs individuels équipés de puces.

Réagissant à l'article paru dans notre édition du 9 novembre, où il était spécifié que les résultats à Sainte-Hélène étaient un peu moins bons que dans les autres communes de la CCHCS, Daniel Tavel remet en cause cette analyse.

Pas question pour lui de changer de système à Sainte-Hélène, « à moins que la communauté de communes

nous l'impose. J'ai demandé à plusieurs reprises qu'un comparatif du coût à la tonne des deux systèmes de collecte soit réalisé. Et je regrette que cela n'ait pas été fait. »

Pour le maire de Sainte-Hélène, le ramassage au porte à porte engendre plus de flux de camions et donc de pollution. « Il y a aussi des problèmes d'accès par endroit, comme à Montailleu ou Bonvillard. » Il s'interroge aussi au sujet des dépôts sauvages

constatés à côté des conteneurs de Sainte-Hélène : « ces dépôts se font dans les conteneurs au bas du village, sur des lieux de passage, jamais en haut. » De là à imaginer que ces déchets viennent d'autres habitants de la CCHCS qui allégeraient ainsi leurs bacs individuels...

Et le maire de conclure, « à quelques exceptions près, la collecte fonctionne très bien à Sainte-Hélène. »